

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
14 » six mois.  
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.  
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 16 Juin 1866.

### BULLETIN.

Les deux grandes puissances allemandes ont à peu près épuisé leur portefeuille diplomatique, mais les moyens dilatoires deviennent de plus en plus impossibles. Le vote de la Diète a tranché la question. Il va falloir en venir aux mains; la Confédération a cessé d'exister de fait. En attendant le prononcé de ses collègues, le représentant de la Prusse a déclaré que ses fonctions avaient cessé. Le président de la Diète, représentant de l'Autriche, a répliqué que la décision de la Diète était valable. Il a soutenu que la Confédération était une union indissoluble, et il a protesté contre l'acte de la Prusse qui n'est à son avis ni motivé ni admissible. Le Wurtemberg seul a voté entièrement dans le sens de l'Autriche. Les huit autres Etats ont voté simplement la mobilisation sans adopter les motifs de la proposition autrichienne.

Une conférence des ministres des Etats alliés de l'Autriche aura lieu le 17. On délibérera sur les moyens de faire rentrer le Holstein sous l'administration de la Diète, en prenant au besoin l'offensive contre la Prusse. La Commission militaire délibère actuellement sur le mode d'exécution de la résolution.

Ainsi, le nœud gordien est rompu. *Alea jacta est!* la déclaration de guerre officielle ne peut tarder beaucoup. Déjà l'Empereur d'Autriche répondant à une adresse de la municipalité de Vienne a dit : « J'ai tout fait pour maintenir la paix et la liberté en Allemagne. Mais cela m'a été rendu impossible. Je saisis aujourd'hui l'épée, me confiant à Dieu, à mon bon droit et à ma vaillante armée. »

Tous les employés prussiens à la Chancellerie de la Diète ont suspendu leurs fonctions officielles.

On voit que l'antagonisme est plus irréciliable que jamais et que la Prusse accepte franchement la situation. Le roi Guillaume est prêt. Quant aux alliances il peut compter sur l'appui ou au moins sur

la neutralité de bon nombre des Etats de l'ex-Confédération, même parmi ceux qui ont voté contre lui. En tous cas, il est sûr de la coopération prompte et cordiale de l'Italie. En effet, d'après certains renseignements, une des clauses du traité prussio-italien stipulerait que l'une des deux puissances qui attaque ou est attaquée oblige l'autre à commencer les hostilités dans les 36 heures.

On écrit de Florence que le roi a reçu jeudi le baron d'Ushedon, ministre de Prusse, en audience particulière. L'entrevue a été très longue.

On parle d'une proclamation que Victor Emmanuel tient prête pour être adressée au peuple italien; mais il est probable qu'il la fera de son quartier-général, Milan, assure-t-on. De la même source d'informations, on apprend que le baron de Ricassoli a été chargé de la reconstitution du cabinet avec le général de La Marmora. M. Ricassoli aurait la présidence du Conseil et le ministère de l'Intérieur; le général de La Marmora prendrait le titre de ministre auprès du roi, au camp.

Un temps d'arrêt semble se produire pour les Principautés Danubiennes. Le gouvernement de la Roumanie a adressé aux cabinets étrangers une circulaire pour se plaindre de l'attitude de la Porte et protester que cette attitude a seule provoqué ses armements.

Espérons que de ce côté les choses s'arrangeront et que le gouvernement turc sera assez sage pour ne pas compliquer la situation.

J. REBOUX.

### REVUE DES JOURNAUX

Le *Moniteur* contient des nominations de sous-préfets et de conseillers de préfecture. Il publie le rapport fait à S. M. l'Impératrice, par le comité de l'œuvre, de l'emploi des souscriptions en faveur des victimes de la Guadeloupe.

Le *Journal des Débats* n'est aujourd'hui ni kaiserlik, ni garibaldien, il est philosophe. Il réclame, avec M. Ernest Picard, fort surpris de ce renfort pseudo-démocratique, l'abrogation de la loi de 1814.

M. David veut absolument que les ouvriers travaillent le dimanche; si l'on tenait M. David à son bureau toute la journée dominicale, parlerait-il ainsi? C'est douteux.

M. Picard, dit le *Journal des Débats* n'a pas eu tout à fait tort de vouloir que l'on permette ou défende le travail du dimanche, selon le bon plaisir des fonctionnaires, c'est consacrer le régime de l'arbitraire, et nous ne savons rien de plus pernicieux pour les mœurs publiques que l'existence de ces lois que l'on pourrait appeler intermittentes, qui fonctionnent irrégulièrement et comme par un jeu de caprice et du hasard.

Une simple réflexion. La loi de 1814 n'a pas été abrogée que nous sachions, sous le précédent règne. Comment se fait-il que, durant ces dix-huit ans, le *Journal des Débats* ne l'ait pas attaquée? Il allait peut-être à la messe dans ce temps-là, ou du moins il y laissait aller les autres. Qu'il fasse donc de même à présent.

On reçoit des leçons à tout âge. Voilà M. Paulin Limayrac qui morigène M. de Girardin. Le rédacteur en chef du *Constitutionnel* reproche au rédacteur en chef de la *Liberté* de n'avoir pas compris les paroles de l'Empereur. Rien que cela! M. Limayrac, attendez-vous à une grêle d'aliénas contre laquelle pourraient bien être insuffisants le garde-robe de taffetas vert et le parapluie de cotonnade bleue que vous ont légués feu M. Etienne et le docteur Véron!

Puisque M. de Girardin n'a pas compris les paroles de l'Empereur, quoiqu'elles fussent très claires pour tout le monde, essayons, dit M. Limayrac, de les lui expliquer. L'Empereur a voulu dire que l'équilibre européen serait rompu, si l'Autriche ou la Prusse venait à absorber toute l'Allemagne. La conférence n'ayant pas eu lieu et le conflit semblant inévitable, l'Empereur dit que la France n'a que deux intérêts dans la lutte : La conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie; il ajoute que les assurances qu'il a reçues des puissances étrangères l'ont amené à penser que ces deux intérêts seront sauvegardés sans que la France ait besoin de tirer l'épée. Nous le demandons à tout esprit impartial, est-il possible

de faire des déclarations qui répondent mieux au sentiment intime du pays?

### DÉPÊCHES, TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Francfort, 14 juin. — Voici la substance de la déclaration faite aujourd'hui à la Diète par le représentant de la Prusse.

La présentation de la proposition de l'Autriche a été déjà une violation des lois fédérales. La position de l'Autriche dans le Holstein n'est pas placée sous la protection de la Diète. L'Autriche ne peut pas être regardée comme membre de la Confédération pour le Holstein. Les armements de l'Autriche dans le but de s'aider elle-même, les armements des autres gouvernements étaient une menace contre la Prusse. L'objet de la Confédération et la protection des confédérés étaient mis ainsi en péril. L'accord non douteux qui existait relativement au vote de la proposition ont affermi le gouvernement prussien dans cette opinion. Par suite de cette déclaration de guerre qui eut été impossible avec des lois fédérales, et par suite du vote de la proposition, la Prusse considère la rupture des liens fédéraux, comme accomplie et son représentant déclare que la constitution fédérale actuelle est défectueuse et n'est plus obligatoire. Le roi de Prusse ne regarde pas néanmoins les bases nationales de la Confédération comme détruites; il tient à l'Union de la nation allemande et il pense que le devoir des Etats Allemands est de trouver une expression conforme à l'Union. Le gouvernement prussien propose des bases d'Union répondant aux conditions du temps présent; en se déclarant prêt à fonder une Confédération nouvelle sur les anciennes bases, modifiées par une réforme, avec ceux des gouvernements allemands qui voudront lui donner la main.

Le représentant de la Prusse exécute l'ordre de son gouvernement en déclarant que ces fonctions ont cessé.

Après la déclaration de la Prusse le président de la Diète représentant de l'Autriche a déclaré la décision de la Diète valable. Il a soutenu que la Confédération était une union indissoluble, et il a protesté, au nom de la Diète, contre l'acte de la Prusse qui n'est à son avis, ni motivé ni admissible.

Ont voté pour la mobilisation : L'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe-Royale, le Hanovre, Hesse-Electo-

rale, Hesse-Darmstadt, Nassau, et la 16<sup>e</sup> Curie.

Bade s'est abstenu.  
Le Wurtemberg seul, a voté entièrement dans le sens de l'Autriche. Les huit autres Etats ont voté simplement la mobilisation sans adopter les motifs de la proposition autrichienne. Dans la 16<sup>e</sup> Curie, le Brunswick a voté contre la mobilisation. La 16<sup>e</sup> Curie avait reçu des instructions incomplètes; elle a cru néanmoins devoir voter pour la proposition Autrichienne. — La Prusse n'a pas pris part au vote. — Bade s'est prononcé pour la proposition de la commission. — Dans les six curies de la minorité, Francfort et Meiningen ont voté pour la proposition Autrichienne. — La commission militaire délibère actuellement sur le mode d'exécution de la résolution.

La Prusse est sortie de la Confédération. Une conférence des ministres des Etats alliés de l'Autriche aura lieu, le 17. On délibérera sur les moyens de faire rentrer le Holstein sous l'administration de la Diète, en prenant au besoin l'offensive contre la Prusse.

La concentration de troupes autrichiennes, à Aschaffenburg, se confirme. Les bataillons qui partent de Mayence et de Francfort, s'arrêtent sur ce point.

Leipzig, 15 juin. — Les Prussiens sont entrés en Saxe.

Berlin, 14 juin. — Le roi a reçu, matin le général de Groeben, plénipotentiaire prussien, venant de Vienne.

L'adjudant général russe Buchler est arrivé ici ce matin, venant de Saint-Petersbourg. Il se rend à Bressanone et à Brno. Le *Moniteur prussien* publie une notification signée par le ministre des finances et le ministre de l'intérieur, qui défend l'exportation de toutes les farines de grains et de légumes, ainsi que des articles de boulangerie et de boucherie par la frontière saxonne, depuis Thurn jusqu'à Seidenberg.

Florence, 14 juin. — La Chambre des députés a adopté, sans discussion, le projet de loi relatif à la levée de la classe de 1866.

Elle a aussi adopté, après quelques débats, l'article 11 du projet de suppression des corporations religieuses, qui a trait à l'incamération et à la conversion des biens des corporations supprimées.

Brescia, 15 juin. — Les communications avec les provinces vénitienes sont interrompues. La forteresse de Peschiera a été fermée par les autorités autrichiennes.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 17 JUIN 1866.

N. 9.

## LE FILS DE L'USURIER

III.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 15 juin 1866)

— Il est vrai, mademoiselle, dit Charles, piqué de cette réserve invincible, en jetant un regard autour de lui, je crois que la fortune vous a visitée aussi, et...

— La modique aisance dont nous jouissons aujourd'hui a été compensée par de bien cruels revers, monsieur, dit Anais qui s'attendrissait malgré elle; vous voyez que je suis vêtue de deuil, et que je ne vous parle que de mon père...

— Des sanglots lui coupèrent la parole à ce souvenir, et Charles, par un sentiment de sympathie et de respect pour cette douleur, garda un moment le silence.

— Mais je vous fatigue, monsieur, dit tout-à-coup Anais, rappelée à elle-même, en essuyant ses yeux; excusez une douleur que je ne suis pas maîtresse de contenir. Ne parlons que de vous. Je savais d'avance, car mon père ne vous a pas perdu de vue depuis le jour où vous avez fait

connaissance, je savais, ajouta-t-elle en jetant un regard de curiosité ironique sur le jeune Dufour, que vous étiez renommé dans tout Paris pour votre bon goût et votre élégance; je suis heureuse de voir que la voix publique ne nous a pas trompés.

Cette observation, venue si brusquement après un épanchement de cœur involontaire, prouvait plus que tout le reste au jeune Dufour l'opinion fâcheuse qu'Anais avait conçue de lui, puisqu'elle ne le jugeait plus capable que de s'occuper de semblables futilités.

— Mademoiselle, reprit-il d'un ton triste, vous êtes plus sévère pour moi que ne l'a jamais été l'ennemi le plus acharné de mon père. Il est vrai que, passant tout-à-coup d'une pauvreté presque complète à une fortune brillante, je n'ai pas su peut-être modérer mes caprices de luxe et de dépenses; je me suis laissé aller sans m'en apercevoir à cette vie facile et attrayante des riches et des oisifs... Il faut pardonner beaucoup, Anais, à un jeune homme sans famille et sans amis, lancé au milieu du monde avec de nombreux desirs et les moyens de les satisfaire; il faut lui pardonner beaucoup parce que, dans ce tourbillon d'hommes égoïstes et corrompus, il a conservé de la noblesse d'âme, de la générosité; au milieu des jouissances, de l'orgueil et des plaisirs, il a conservé au fond de son cœur des souvenirs de jeunesse, frais et purs, qui le garantissent contre la perversité du monde...

Il s'arrêta pour jurer de l'impression qu'il avait produite sur la jeune fille.

— Je n'en doutais pas, et je vous en félicite, monsieur Dufour, reprit Anais d'un ton sec en voyant qu'il s'arrêtait.

Ces dernières paroles semblèrent frapper douloureusement le fils de l'usurier. Comme il venait de le dire, ébloui d'abord par la richesse, étourdi par la position brillante qu'elle lui avait donnée, le souvenir d'Anais s'était affaibli dans son cœur; mais ce souvenir ne s'était jamais éteint tout-à-fait; Charles avait fait même quelques démarches pour retrouver la famille Ledoux, dont il avait perdu la trace depuis l'issue heureuse du procès gagné par Moreau, et en retrouvant Anais plus belle et plus attrayante que jamais, son amour engourdi s'était réveillé tout-à-coup. D'ailleurs, Charles était déjà à cette période de réaction que traversent, après une certaine époque, ceux qui se sont livrés exclusivement aux folies bruyantes du monde; il commençait à se dégriser, si on peut user de ce mot, des jouissances de la richesse; il éprouvait le besoin des émotions douces et des pures jouissances du cœur. Il était donc sincère dans ses paroles et dans les sentiments qu'il exprimait en adressant à Anais son premier et son seul amour. Mais la sévérité, la froideur calculée, la cruauté inexplicable de la jeune fille le remplirent de désespoir. Trop peu expérimenté pour comprendre tout ce qu'il y avait d'intérêt véritable dans cette exagération d'indifférence, il prenait au pied de la lettre les rigueurs d'Anais, et, au dernier coup qu'elle venait de lui porter, il put à peine, à son tour, contenir ses larmes.

La conversation était tombée, et ni l'un ni l'autre ne semblait songer à la reprendre. Charles se leva, et dit avec une politesse mélancolique :

— J'ai abusé peut-être de vos moments, mademoiselle, et il faut que je me retire,

en vous priant d'excuser la gêne que je puis vous avoir causée... Cependant, ajouta-t-il en prenant sur une table le riche bouquet qu'il y avait déposé et en le présentant à Anais, toute triste qu'a été pour moi cette entrevue, puis-je vous prier d'accepter ces fleurs comme souvenir?... Je conviens qu'elles étaient destinées à la maîtresse de la maison de campagne où je me rendais, lorsque l'accident arriva à mon tuteur...

La jeune fille ne tendit pas la main pour recevoir ce présent, mais elle répondit avec une timidité pleine de douceur :

— Monsieur Charles, quand vous étiez pauvre, sans espérance et sans avenir, vous m'avez offert un soir, en secret, une petite fleur des champs, et je l'ai acceptée parce que c'était l'offrande d'un jeune homme dont le cœur était noble, et qui eût été humilié d'un refus; ce souvenir me suffit, et quand à ces fleurs élégantes destinées à une autre...

Charles laissa tomber le bouquet.  
— Ce souvenir vous suffit, dites-vous! s'écria-t-il avec un accent de joie; vous vous souvenez de cette violette, de cette offrande du pauvre orphelin? vous l'avez conservée peut-être! Oh! assurez-moi, Anais, que vous l'avez conservée...

— Ai-je dit que je l'avais conservée? murmura la jeune fille toute troublée.

— C'est donc vrai! Oh! Anais, je vous en supplie, laissez-moi croire...

— Monsieur, voici mon père, dit la jeune fille en reprenant son ton de froide politesse, et en désignant l'escalier, dans lequel se laissait déjà entendre le pas lent et lourd du vieux Ledoux. Charles se rejeta sur sa chaise avec désespoir. Quant à Anais, au moment où son père entra dans

le salon, toute trace d'émotion avait déjà disparu de son visage.

M. Ledoux ne parut pas surpris de voir le jeune Dufour en tête à tête avec sa fille; en arrivant, il avait aperçu le tuteur qui réparait sous ses fenêtres; il avait questionné le domestique, qui lui avait dit le nom de son maître et l'accident dont il avait été sur le point d'être victime. Son accueil au fils de l'usurier fut ce qui devait être, simple et poli. Charles se tint levé respectueusement à l'entrée du père d'Anais, et il lui tendit la main que le vieillard, par respect humain peut-être, ne voulut pas refuser.

— Bonjour, jeune homme, bonjour, dit-il; il y a long-temps que nous ne nous sommes vus! Il est vrai, ajouta-t-il comme s'il se fût parlé à lui-même, qu'une entrevue, après ce qui vous est arrivé, eût été peut-être aussi embarrassante pour l'un que pour l'autre!

— Monsieur...

— Eh! bon Dieu! ne cherchez pas d'excuse, interrompit le vieillard d'un ton de bonhomie, n'avez-vous pas prévu tout ce qui vous est arrivé? Vos intentions étaient louables, mais la fortune change les caractères en même temps que les positions. Tenez, ajouta-t-il en désignant par un geste ironique le costume du jeune dandy, croyez-vous que dans un pareil équipage vous consentiriez aujourd'hui, comme vous l'avez fait il y a deux ans, à grimper sur un arbre pour décrocher, à la prière d'un pauvre vireux pécheur, une ligne et un barbilton, valant ensemble dix sous au plus?...

— Pour quoi pas, monsieur? aujourd'hui comme autrefois le désir ardent de vous être utile...